

ment aux ordres sanguinaires que Huguenin et le comédien Michut, délégués du Club des jacobins, viennent de leur apporter de Paris. Vitet dans la lettre imprimée dont nous avons déjà parlé, les reconnaît pour seuls auteurs de ces assassinats préparés et exécutés froidement. L'impunité leur est assurée à tous; les quelques bandits subalternes qu'on emprisonne pour la forme, seront mis en liberté le lendemain, « *sans qu'on puisse découvrir qui les a fait relâcher* », avoue effrontément Vitet.

Le lendemain du massacre, il se contente de le déplorer au Conseil général, comme un « *fâcheux événement* ». Tant de lâches complaisances ne le sauveront pas. Le 12 septembre on exigera sa démission; toujours obéissant, il s'empressera de la donner, mais dira-t-il : « *Il ne perd pas de vue les engagements qu'il a pris avec la Patrie et prie ses concitoyens de recevoir l'assurance du zèle qu'il mettra pour faire triompher la cause de la liberté.* »

Lyon reste alors en pleine anarchie, sous la main de fer du Club Central et de Chalier. Notre commentateur anonyme leur consacre quelques curieuses notes. Je citerai l'une d'elles à cause de son originalité.

*
* *

« Chalier dit un jour publiquement au Club Central, qu'une femme au-dessus de cinquante était un membre inutile à la société et que l'on devrait avoir le droit de s'en défaire surtout dans un temps de disette.

« Un soir je me trouvais au Club Central, à l'époque où les jeunes gens portoient (je ne sais pourquoi) deux mouchoirs de soye au col, dont l'un étoit serré et l'autre for-